

## La DREAL accompagne les territoires et les élus : découvrez notre boîte à outils

---

### Mobiliser les outils au service du paysage

---

#### Contexte

Le paysage est un élément important du cadre de vie des populations ; il contribue à l'épanouissement de chacun et au « vivre ensemble ». Qu'ils soient urbains ou ruraux, remarquables ou plus « ordinaires », ce sont autant de paysages qui contribuent à l'identité de notre région. La préservation de leur diversité et de leur singularité est également un enjeu d'attractivité pour les territoires.

#### Votre rôle en tant qu'élu

En tant que représentant d'une collectivité territoriale, vous êtes un acteur clé de la politique du paysage et de la mise en valeur de la diversité de nos territoires à travers :

- la maîtrise d'ouvrage de projets communaux s'intégrant dans un contexte paysager local,
- la formulation d'objectifs de qualité paysagère et leur traduction à travers l'élaboration de documents d'urbanisme.

Vous pouvez également choisir de définir des plans d'actions en faveur de la qualité paysagère en vous impliquant dans des démarches telles que les plans de paysage. Cette démarche est portée par le Ministère de la transition écologique à travers un appel à projet annuel.

## Le rôle de la DREAL

La DREAL est chargée de mettre en œuvre, en lien avec les autres services intervenant dans la gestion de l'espace, la politique des paysages.

À ce titre elle met à votre disposition un outil de connaissance partagée, l'Atlas des paysages. Cet outil en ligne, libre de droit, met en lumière les paysages de votre territoire et leurs dynamiques. Il offre des éléments de représentation pour connaître, comprendre, vos paysages, mais aussi pour les prendre en compte dans vos projets d'aménagement du territoire.

La DREAL peut également vous accompagner dans la démarche d'appel à projets plans de paysage, de la rédaction du cahier des charges à la mise en œuvre des actions en faveur de la qualité paysagère.

## Une question ?

- Par mail [dsp.srnp.dreal-pll@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dsp.srnp.dreal-pll@developpement-durable.gouv.fr)
- par téléphone : 02 72 74 75 73

## Outils et documents disponibles

- [Site internet de l'Atlas régional des paysages](#)
- [Liens d'information Plan de paysage](#)
- [Le plan paysage, agir pour le cadre de vie](#)

